



Pont de pierre

Réunion du 3 mai 2023

Mairie d'Agen

Présents : Jean Dionis, techniciens Conseil départemental, ville du Passage, agglo Agen, Kéolis, Vélocité en Agenais (Martine, Adrien, Jean-Pierre, Eric, Xavier)

1- Présentation de l'état d'avancement par M. Dionis :

- Rappel du projet : nécessité de rénover la structure du pont de pierre.

Délai : travaux après l'ouverture du pont de Camélat.

Périmètre : le pont (conseil départemental propriétaire) et ses accès.

- Précision avant discussion : les voies de bus existantes sont issues d'un projet précédent (2009), abandonné depuis. Elles étaient conservées car répondant à des nécessités fiscales qui n'existent plus depuis que l'agglo a dépassé le seuil de 100 000 habitants. Il constate que la circulation des bus n'est pas facilitée par ces voies dédiées puisqu'il leur faut réintégrer la circulation principale en bout de voie.

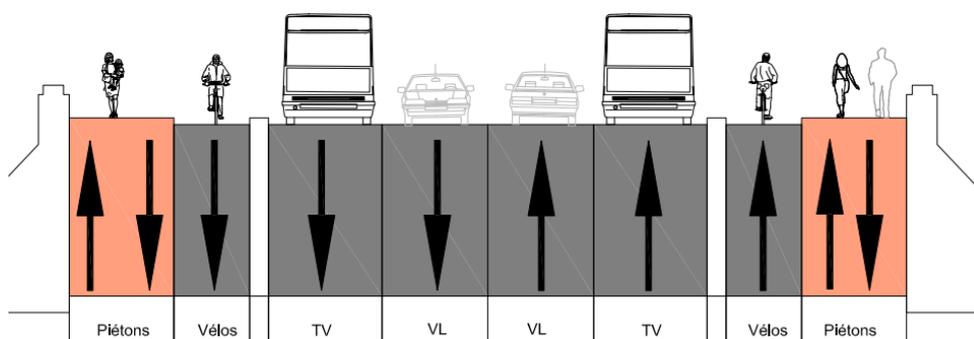
Conclusion : on oublie les voies de bus dédiées et la deuxième proposition des services techniques envoyé avec le mail de convocation.

- Les voies sur le pont de pierre

Au centre de la voirie, on trouvera des circulations automobiles (2x2 voies), avec une proposition de circulation de chaque côté : piste uni-directionnelle et trottoir large, séparés de la chaussée par une protection en dur.

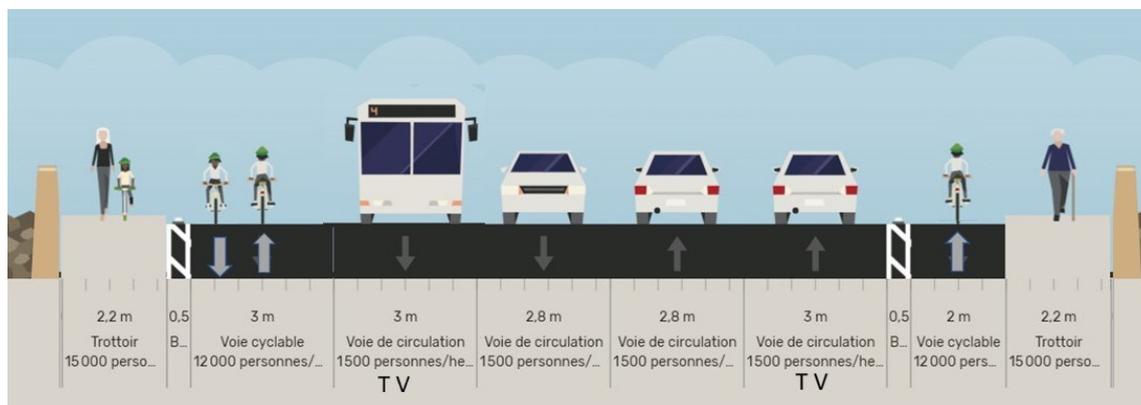
Proposition ville-agglo Agen

AGEN



2- Voies sur le pont

Pour Vélocité en Agenais, Martine fait part de l'étonnement positif de l'association et propose les améliorations préparées lors de la réunion de la veille, à savoir, pour les mobilités actives : une piste bi-directionnelle en aval, faisant jonction avec celles du gravier et celle du boulevard de la Liberté, et une piste mono-directionnelle de l'autre côté (sens Passage vers Agen), en rétrécissant un peu la largeur de trottoirs qui reste confortable.



Améliorations proposées par Vélocité en Agenais

Le technicien du conseil départemental a évoqué la possibilité de voies vertes de chaque côté ou de pistes bi-directionnelles de chaque côté. Après discussion, l'aspect utilitaire est à privilégier, en séparant les flux piéton et vélo pour des questions d'utilisation (expérience quais Bordeaux) et pour des raisons pratiques (espace insuffisant aux abords des maisons en amont côté Passage).

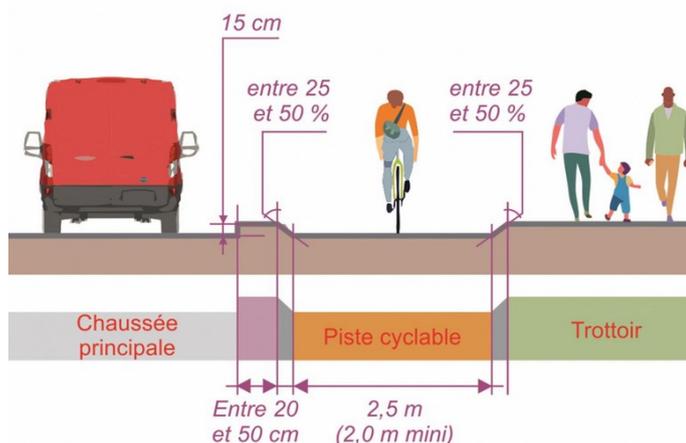
Conclusion

La proposition d'amélioration de Vélocité en Agenais est retenue, sous réserve de :

- faisabilité technique en termes d'évacuation des eaux de pluie, a priori sans problème si la séparation des voies automobiles et mobilités actives est discontinuée.
- réversibilité de l'aménagement : éviter les aménagements en dur (sauf trottoirs) pour conserver la possibilité de modifier les voies.

Demande particulière : chanfreiner les bordures le long des pistes pour éviter les chutes.

(cf recommandations du CEREMA).



3- Carrefour côté Passage

M. Dionis fait part de sa préoccupation concernant la traversée vers la gauche dans le sens Agen-Passage. Les services techniques du Passage indiquent qu'une piste vélo est envisagée passant par dessous le pont et reprenant l'avenue de Verdun via la rue de la Bénazie et un prochain aménagement à proximité du supermarché. Adrien a proposé pour Vélocité en Agenais une optimisation des feux tricolores actuels. En effet, la voie de bus bénéficie d'une voie propre avec un feu prioritaire. Il s'agirait de mettre cette voie et ce feu à disposition des cyclistes en incluant un temps spécifique pour tous les feux cyclistes du carrefour.

L'idée est jugée intéressante et un diagnostic de faisabilité est demandé afin de voir si ce système est viable : le trafic est saturé aux heures de pointe parfois jusqu'à la demi-lune. Les propositions d'Adrien et des services techniques du Passage peuvent cohabiter.

Une astuce d'Eric, pour les cyclistes en provenance d'Agen, consiste actuellement à passer par la droite de la chaussée et se placer devant le feu, avenue d'Alsace. L'inconvénient est que ce feu ne détecte que les voitures et pas les cyclistes seuls.

4- Rond-Point côté Agen

Martine fait part du besoin de revoir les circulations cyclistes au niveau du rond-point. Deux difficultés majeures sont évoquées :

- si le cycliste respecte les tracés cyclables actuels, il doit s'arrêter de nombreuses fois pour faire le tour du carrefour
- si le cycliste veut s'intégrer dans la circulation automobile, il doit éviter les obstacles sur son chemin, comme les protections en dur.

Il est donc demandé d'étudier un rond-point avec un tracé cyclable dans la circulation et l'effacement des obstacles. Cette proposition d'étude est retenue.



Flux cyclistes (par Adrien pour Vélocité en Agenais)

Ressenti général : une bonne écoute et prise en compte sérieuse des propositions.

M. Dionis : « Vous savez, on écoute les propositions de Vélocité plus que vous ne le pensez »